



## 1ère organisation syndicale dans le Bas-Rhin

### Compte rendu du CSAL du 18 janvier 2023 (2<sup>ème</sup> convocation) :

Retrouvez la [déclaration liminaire FO DGFIP 67](#) sur notre site web local.

En réponse générale, le Président a précisé qu'il existe 3 étages :

- les suppressions, qui sont moindres mais existent
- les transferts d'emplois, fléchés par la DG sans marche de manœuvre locale, qui ne sont pas des suppressions pour la DGFIP [*nous lui avons répondu que pour la DRFIP 67 et pour les collègues du Bas-Rhin qui souhaitent demander une mutation, ce sont bien des emplois perdus*]
- des décisions locales selon l'analyse des charges.

### SITUATION des EMPLOIS de la DRFIP pour 2022

Les élus FO ont pratiquement été les seuls à poser des questions.

Pour nous, demander des **explications** et de la **transparence** à la direction, les mettre devant leurs **contradictions**, leur faire **assumer leurs choix** sans tenter de les cacher derrière des artifices, c'est **remplir notre rôle d'élus du personnel** pour lesquels vous avez voté il y a un mois.

Nous estimons que ce serait **trop facile pour la direction de faire sa tambouille face à des syndicats muets et donc sans rendre compte aux agents via leurs élus**. Si c'est pour ne rien dire, autant ne pas venir...A FO, pas de figuration ! Et pour une fois, le Directeur a répondu à toutes les questions !

Notre présence ne cautionne bien évidemment pas cette nouvelle saignée mortifère pour nos services, nos missions, nos conditions de travail. Et ça a été compris comme cela par le Président.

**Pour FO DGFIP une seule revendication en la matière : créations d'emplois statutaires et arrêt des restructurations !**

Toujours en réponse à notre liminaire, le Président précise que les 3 suppressions d'emplois supplémentaires en **SIE**, en plus des transferts fléchés vers **Forbach**, ont été rendus possible parce que ce ne sont pas la totalité des emplois de Forbach qui ont été demandés au Bas-Rhin cette année.

C'est ce que nous avons appelé l'effet d'aubaine dans notre liminaire...Intolérable, pour FO !

Sur Forbach, la question cruciale est de savoir si tous les emplois seront pourvus...8 contrôleurs stagiaires y ont été affectés. FO a fait remarquer qu'ils ne seront pas opérationnels tout de suite, comme probablement bien d'autres collègues affectés au mouvement, et que ces 3 suppressions supplémentaires pouvaient interroger les collègues et étaient fort mal venues...

Du coup, malheureusement, il semblerait que ce ne soient pas que des chaises vides qui seront supprimées dans les SIE...

Le Président ajoute par ailleurs que ce sont les **SIP** qui ont apporté la plus grosse contribution, ce qui correspond à l'identification de la Centrale et aux gains de productivité. Les **SGC** ne participent pas cette année à l'effort, mais en 2024, il verra, sachant qu'il y aura **450 suppressions nationales en 2024**.

Concernant ces fameux gains de productivité, les élus FO ont relevé que certains sont qualifiés par la DG de diffus (quantifié des gains diffus, la DG est vraiment très très forte...), que d'autres réformes, comme le zéro cash datent d'il y a plusieurs années (ça n'empêche pas la DG de s'en servir encore

aujourd'hui comme justification) et que, comme d'habitude, des pseudos gains sont anticipés selon la méthode Coué, comme avec GMBI.

Pourtant, alors que la DG utilise **GMBI** pour supprimer des emplois, la direction locale a reconnu, suite à notre intervention, qu'elle anticipe une forte demande des usagers et de nombreuses sollicitations liées à GMBI, avec un pic durant la campagne déclarative, pour le **SDIF** bien sûr, mais aussi pour les **SIP** et le **Centre de Contact**. Voilà un bel exemple de contradiction : les SIP supportent la plus grosse part des suppressions et dans le même temps on annonce aux collègues des SIP un surcroît de sollicitations !!! Décidément, la quadrature du cercle est bien compliquée...

Concernant le **SPL**, les charges sont calculées en fonction des rôles, des mandats, des payes, du nombre de budgets et des dépenses de fonctionnement.

La comparaison des charges a permis par exemple de renforcer en A le SGC Sarre-Union.

FO leur a fait remarqué que la suppression du poste d'adjoint IDIV CN au SGC d'Erstein était en contradiction avec cette comparaison de charges et que, dans le contexte actuel de ce SGC, cela interrogeait les collègues. La direction nous a répondu que la répartition des A+ en raison du NRP avait été trop généreuse, notamment dans ce service, et que nous étions dorénavant en période post NRP.

La Direction nous a également indiqué que nous avons raison et qu'il faudrait qu'elle donne des éléments d'explication à l'équipe d'Erstein.

La Direction a également reconnu qu'il y avait de nombreux **IDIV** à la Direction en surnombre et qu'il fallait récupérer des emplois pour régulariser les situations existantes de surnombre.

Les mouvements d'emplois d'**IDIV** correspondent aussi pour la Direction à la philosophie de la GPEC. Les élus FO lui ont rétorqué qu'avec toutes les suppressions d'emplois d'**IDIV** depuis des années, il est devenu extrêmement difficile de trouver un poste d'**IDIV** CN ou d'avoir une promotion en **IDIV** HC.

Plus largement, la Direction nous a indiqué que le rééquilibrage des emplois A et A+ se fait selon la GPEC, les charges des structures et le taux d'encadrement.

Et aussi une dose plus ou moins forte de doigt mouillé, selon nous ! Et de besoins de concordance entre emplois et personnes en surnombre à la Direction...

**Quand la Direction déplume le réseau pour grossir ses propres effectifs...**

Dans la discussion, le Président a indiqué que le **PCRP de Haguenau** n'aurait plus une durée de vie très longue, sans plus de précision.

Il a indiqué également réfléchir à diminuer le nombre de **CDL**, en profitant de départ(s). Il a précisé qu'un contrôleur ferait l'intérim en tant que **CDL** de Sarre-Union, le profil étant adéquat.

FO a ensuite questionné la Direction sur la création d'une **BDV Lutte contre la fraude** car pour nous c'est un peu un pléonasme...Le Président a répondu que la DG a créé 6 de ces **BDV** en province afin de spécialiser une équipe sur les dossiers fraudogènes (Fraude complexe (connexions à l'international, recouvrement délicat), en lien avec la **BCR**, par ailleurs renforcée, et le **PRS**.

Les inspecteurs qui y seront affectés, lors du mouvement local, seront volontaires. Et s'il n'y en a pas ce seront les stagiaires des **BDV**, car à ce jour la DG ne demande pas un recrutement profilé.

Les chefs de brigade sont informés.

Les élus FO ont souligné l'emploi d'**IDIV** repris alors que le service n'est même pas créé ! Et son remplacement par l'implantation d'un emploi d'**IP**. Pour le Directeur, les **BDV** ont vocation à être pilotées par des **IP**.

En réponse à notre demande de transparence afin de distinguer les emplois supprimés au titre du **PLF** et ceux au titre des **choix** de la Direction, le Président a indiqué qu'il y réfléchirait même si pour lui c'était un tout et que seul comptait le solde négatif final. Il a aussi indiqué que pour 2023, les emplois supprimés au titre du **PLF** étaient, pour les C, les 8 des **SIP** + les 2 de la Direction + celui de l'**EDR** + un autre qu'il n'a pas su retrouver, et pour les B celui du **SIE** de Haguenau.

L'experte FO a interrogé la Direction sur les 5 emplois B supprimés au **SLRec**, sachant qu'une convention norme le nombre d'emplois. Pour la Direction, la vacance de ces 5 emplois étant structurelle et le besoin d'existant pas, elle a procédé à « une opération vérité » avec l'accord de la responsable du SLREC et du DISI. Le but étant d'offrir une meilleure correspondance entre le nombre d'agents en direction et le nombre d'emplois puisqu'il y a du surnombre...

En réponse à la question de FO, la Direction a indiqué que les 2 «coordinateurs énergie » figurent dans les emplois de la DIE (profils A ou A+, fiches de postes publiées) mais seront en poste à Strasbourg , pour prêter assistance aux administrations du Grand Est au niveau des économies d'énergie.

La Direction n'a pas pu nous expliquer pourquoi les SIE de Haguenau et de Strasbourg perdent le même nombre d'emplois alors que leur taille est différente. Encore une contradiction par rapport à leur calcul de charges...

La Direction n'ayant pas répondu à ce stade, les élus FO sont revenus sur leur question en déclaration liminaire concernant les **contrôleurs et les inspecteurs stagiaires**. Le chef de Pôle PIROE a répondu « on n'a pas de certitude sur l'avenir quand on affecte des stagiaires. Le monde parfait n'existe pas » . Nous avons réaffirmé qu'avoir son poste supprimé alors qu'on n'est pas encore présent physiquement ne pouvait être anodin pour les stagiaires concernés...

Avant de clôturer le sujet, le Président a demandé à l'ensemble des élus s'ils avaient des contre-propositions... Bien entendu, personne n'en a formulé, tous les syndicats étant contre les suppressions !

**Bien évidemment, FO DGFIP 67 sera aux côtés de tous les collègues, stagiaires et titulaires, concernés par la suppression de leur emploi. N'hésitez pas à nous solliciter pour ne pas rester seul(e) face à l'administration !!**

**Vote** des élus du personnel unanime **contre** : FO, SFP, CFDT, CFTC

### [Les thématiques de QUESTIONS DIVERSES soulevées par les élus FO](#)

- **Parking Simonis** : FO DGFIP 67 avait interrogé le DRFIP le 28/12 suite à un article DNA. Après cela, la municipalité a organisé 2 réunions publiques à Neudorf : lors de la 1ère, elle a affirmé que les discussions avec la DRFIP étaient bien avancées ; lors de la seconde, elle a affirmé « nous sommes très engagés avec le ministère des Finances pour mutualiser le parking des Finances publiques ». Le Directeur nous a lui réaffirmé au CSAL que la Direction n'a jamais rencontré la municipalité...

- **Services civiques** : après recensement des besoins, la DRFIP 67 a reçu l'autorisation d'effectuer 5 recrutements : 2 au PRU, 1 à l'antenne du SIP à Haguenau, 1 autre à l'antenne de Molsheim, 1 à Wissembourg.

- **équipement mobilier des télétravailleurs** : Rien de nouveau de prévu. Le matériel ergonomique ne peut servir qu'au bureau sauf si préconisation médicale avec prise en charge par le Fonds Handicap.

- **RGP**: Tous les textes ont été publiés. Une circulaire ou NDS est quand même attendue à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre sur la mise en œuvre de la RGP.

- **Molsheim** : Le 06/02 une réunion sur place est prévue avec le chef de Pôle PIMAR et son adjointe pour une discussion globale avec tous les services. Préparez vos questions et vos remarques ! N'hésitez pas à solliciter Marina de l'antenne et Franck du SIE, élus FO DGFIP 67 au CSAL.

- **SGC Strasbourg et Eurométropole**: Au regard de la progression des travaux, les agents impactés par le bruit et les vibrations peuvent adresser leur demande d'équipement en bouchons d'oreilles et de casques au chef de poste ou à son adjoint qui fera le lien avec la Logistique.


- **Convivialité/vœux** : En raison du covid toujours présent, le Directeur n'organisera pas de moment de convivialité pour présenter ses vœux. Il espère pouvoir le faire en 2024. Et peut-être avoir un moment de convivialité ce printemps.

Prochain CSAL le 30/01 sur les ponts naturels et le COM (contrat d'objectifs et de moyens)

**Vos élus à ce CSAL:** José-Luis PEREIRA, Marina FUNCK, Sami Sadkaoui,  
Corine BOURHIS, Xavier RZEPKA, Virginie BRACHET,  
Experte : Marie-Claire SAIDOU

## A vos côtés, de votre côté

Vous avez été nombreux à nous soutenir lors des élections,  
n'hésitez plus à nous rejoindre !

Section FO DGFIP 67 <a href="mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr">fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr</a>	<b>BULLETIN D'ADHESION</b>
site local : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/">www.fo-dgfip-sd.fr/067/</a>	à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP
site national : <a href="http://www.fo-dgfip.fr/">www.fo-dgfip.fr/</a>	NOM : ..... PRENOM : .....
	GRADE : ..... Echelon : ..... Indice : .....
	AFFECTATION : .....
	déclare vouloir adhérer au Syndicat <b>FORCE OUVRIERE DGFIP</b>
	Fait à : ..... le ..... (signature)
	<b>→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant</b>
	Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25

